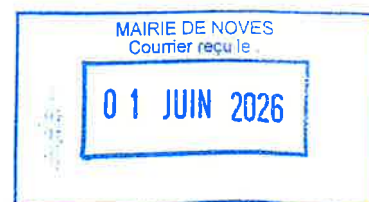


Le Président



Monsieur Laurent Fabre
Mairie de Noves
2, place Jean Jaurès
13550 Noves

Objet : Révision allégée n°1 du PLU de la commune de Noves
Réf. : 202605-PLUNoves-CCa

Arles,
Le mercredi 27 mai 2026

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu m'informer, par courrier en date du 15 avril 2026, de l'arrêt du projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Noves, et je vous en remercie.

L'annulation partielle de votre PLU, en date du 20 juin 2023, vous conduit à reconsidérer le classement initial en zone agricole (A) et en zone naturelle forestière (Nf1) de certaines parcelles situées route d'Eyragues, après la montée du Rougadou, en prenant notamment en compte leur caractère bâti.

Nous approuvons votre proposition de reclassement de ce foncier en zone urbaine UC, zone à vocation principale d'habitat de faible à moyenne densité, avec la création d'un secteur UCb, ce dernier n'étant pas raccordé au réseau public d'assainissement des eaux usées, contrairement au reste de la zone UC.

Ainsi, après examen des pièces techniques, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles émet un avis favorable à la révision allégée n°1 du PLU de la commune de Noves.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Stéphane Paglia